

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 septembre 2015* à 19h30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de madame Julie Gagnon, pro-mairesse, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENT :

Monsieur le maire, André Descôteaux est absent de cette séance régulière.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-09-209

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 17 août 2015 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 18 août 2015 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Adoption du règlement 135-2015 – Règlement modifiant le règlement de zonage #060-2006 afin de remplacer le contenu de l'article 28 sur l'implantation des constructions accessoires (projet final) ;
08. Adoption du règlement 137-2015 – Règlement portant sur le respect et la non-violence en milieu municipal ;
09. Adoption du règlement 138-2015 – Règlement portant sur la redevance des bacs bruns ;
10. Avis de motion – Règlement afin d'uniformiser la réglementation des compteurs d'eau sur le territoire de la Municipalité de Pierreville ;
11. Avis de motion – Règlement sur la tarification des frais administratifs et des services municipaux ;
12. Bâtiments municipaux du secteur Notre-Dame – Bibliothèque et salle municipale – Résultat des propositions d'achat ;
13. Projet Église – Projet retenu ;
14. Programmation de travaux 2014-2018 – Programme TECQ ;
15. Images panoramiques – Église Saint-Thomas – Mandater Maurice Parent, photographe ;
16. Stationnements payants – CHSLD Lucien-Shooner de Pierreville – Réponse à Monsieur Martin Beaumont du CIUSSMCQ ;
17. Recyc-Québec – Transmission des données nécessaires pour l'élaboration et suivi du plan de gestion des matières résiduelles PGMR de la MRC de Nicolet-Yamaska ;
18. Réseau Biblio – Clinique de perfectionnement – Autorisation de participation ;
19. Journal L'Annonneur – Espace publicitaire pour le journal Bas Saint-François en affaires ;
20. Carrefour Action municipale et famille – Renouvellement d'adhésion ;
21. Varia ;
22. Documents déposés ;
23. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
24. Période de questions ;
25. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 17 AOÛT 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 17 août 2015, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2015-09-210
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 17 août 2015 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 18 AOÛT 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 18 août 2015, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2015-09-211
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 17 août 2015 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 11 septembre 2015 ;

2015-09-212
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2015.

Isabelle Tougas
Secrétaire / réceptionniste

Déboursés directs

1	5047	annulé	- \$
2	5048	Financière Banque Nationale inc. - Remboursement int.& cap. règlement 010-2003 Émissaire Marin	36 489,33 \$
3	5049	Fédération Québécoise des municipalités - Colloque 3 élues + dg	3 196,31 \$
4	5050	Rouillard & Frère inc. - Fournitures pour divers activités	2 682,81 \$
5	5051	Alexandre Lemire - Programme de revitalisation, 96 rue Alice	4 000,00 \$
6	5052	Luce Lemire - Programme de revitalisation, 15 chemin Niquet	4 000,00 \$
7	5053	Chambre de commerce et d'industrie du Cœur du Qc. - Adhésion 2015-2016	235,00 \$
8	5054	Office Municipal d'Habitation de Pierreville - Révision budgétaire 2015	1 400,00 \$
9	5055	Production du Lac St-Pierre - 1/2 versement contribution festival Western 2015	1 000,00 \$
10	5056	Gilles Parenteau - Contribution financière, résumé du projet Histoire de la seigneurie	50,00 \$
11	5057	Centre Prévention suicide les Deux Rives - Contribution course à la vie à Odanak	50,00 \$
12	5058	Financière Banque Nationale inc. - Remboursement int. Règlement A-002-2001	954,50 \$
13	5059	Coulombe Maxime - Entraîneur Pee-Wee2 soccer 2015 (30h x 10\$)	300,00 \$

14	5060	Michael Descheaux - Entraîneur Pee-Wee2 soccer 2015 (30h x 10\$)	300,00 \$
15	5061	Joé Desmarais - Entraîneur Atome1 soccer 2015 (56.5h x 10\$)	565,00 \$
16	5062	Jérémy Desmarais - Entraîneur Pee-Wee1 soccer 2015 (30h x 10\$)	300,00 \$
17	5063	Yanick Desmarais - Entraîneur Bantam2 soccer 2015 (40.5h x 10\$)	405,00 \$
18	5064	Zac Desmarais - Entraîneur moustique soccer 2015 (13.5h x 10\$)	135,00 \$
19	5065	Martin Donahue - Entraîneur Bantam1 & juge de ligue soccer 2015 (39.5h x 10\$)	395,00 \$
20	5066	Philippe Donahue - Entraîneur Pee-Wee & Arbitre Atome soccer 2015 (25.5h x 10\$)	255,00 \$
21	5067	François Lefebvre - Arpentage rues Alice, Letendre, Charland, Martel	4 200,00 \$
22	5068	Rosie-Eve Desmarais - Entraîneur moustique soccer 2015 (13.5h x 10\$)	135,00 \$
23	5069	Philippe Nadeau - Entraîneur Atome1 soccer 2015 (27h x 10\$)	270,00 \$
24	5070	Antony Léveillé - Entraîneur Atome2 & juge de ligue soccer 2015 (47.5h x 10\$)	475,00 \$
25	5071	Vincent Grenier - Entraîneur Atome2 soccer 2015 (34.5h x 10\$)	345,00 \$
26	5072	François Desmarais - Entraîneur Bantam soccer 2015 (40.5h x 10\$)	405,00 \$
Sous-total des factures déjà payées			62 542,95 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de août	5,25 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux - Cellulaire de juillet & août	120,00 \$
6		Sylvain Bardier - Cellulaire de juillet & déplacement	165,00 \$
7		Richard Fontaine - Cellulaire de juillet	50,00 \$
8		Éric Traversy - Cellulaire de juillet	50,00 \$
9		François Roy -	
10		Gamelin-Gomez Jairo-Michael - Frais de déplacement juillet	92,50 \$
Sous-total des factures déjà payées			482,75 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Août	1 700,68 \$
2		Hydro-Québec - Août	5 647,36 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. juillet	10 780,68 \$
4		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. juillet	4 532,13 \$
5		RREMQ - Fond de retraite remise de juillet	4 711,88 \$
6		Sogetel - Internet bibliothèque août	18,34 \$
7		Visa Desjardins - Réunions Août	104,58 \$
Sous-total des factures déjà payées			27 495,65 \$

Fournisseurs

1	5073	Descôteaux André - Déplacements de juillet MRC	324,71 \$
2	5074	9253-4015 Québec inc. - David Bailey - Fauchage des fossés automne, Débroussaillage	2 095,99 \$
3	5075	Boisvert Lyne - Déplacements de juillet, Assurance invalidité	709,63 \$
4	5076	Buropro Citation - lecture du photocopieur	200,09 \$
5	5077	Carrières PCM inc. - 2 voyages de 0 3/4" x 16.39 tonnes pour terrain des loisirs ND	414,58 \$
6	5078	Centre du Ponceaux de Courval - Tuyau 1200mm pour cours d'eau Janelle-Bourgouin	5 639,52 \$
7	5079	Danis construction inc. - Trottoirs et Bordures rue Maurault	157 479,92 \$
8	5080	Dépanneur Pierreville - Essence août	579,68 \$
9	5081	Dépanneur Beau-Soir - Essence août	82,40 \$
10	5082	Emco corporation - Fontaine murale acier inox. Rés.2015-07-173	488,64 \$
11	5083	Entreprises les Deux Rives inc. - Lignes des stationnements, Régie incendie, Coop, Ville R2015-07-167	3 391,76 \$
12	5084	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation juillet - août	56,00 \$
13	5085	L'annonceur - Avis public assemblée publique de consultation + demande d'approbation référendaire	868,63 \$
14	5086	Laboratoires d'analyses S.M. inc. - Test d'eau usée effluent	98,01 \$
15	5087	Mélanie Fontaine - (Ludovik Lalancette) subvention Hockey 2015-2016	147,50 \$
16	5088	Martech - 5 balises piste cyclable + ancrages	569,13 \$

17	5089	Normand Bardier - Transport de pierre 0 3/4" x 32.78t entrée des loisirs ND + pépîne	480,27 \$
18	5090/5091	Patrick Morin inc. - Fournitures diverses août	2 380,54 \$
19	5092	Pierre Pépin - Subdivision terrain industriel Sylvain Allard	726,85 \$
20	5093	Porte de Garage Courchesne - Réparation panneau porte du garage municipal 10" x 24"	701,35 \$
21	5094	Prodec - Papier à main, papier hygiénique, Gants nitrile, sacs à ordures, savon à main	546,94 \$
22	5095	Productions du Lac St-Pierre - Contribution 2/2 Festival Western 2015	1 000,00 \$
23	5096	Régie Intermunicipale d'eau potable du Bas Saint-François - mai, juin, juillet, août	50 118,84 \$
24	5097	Régie des déchets de Bécancour - 9e quote part mat. Résid. & recyc.	5 343,75 \$
25	5098	Régie des déchets du Bas Saint-François - 9e quote part et bacs de cuisine 7L	9 508,80 \$
26	5099	RTL Excavation inc. - Pépîne + homme égout 37 rue Ally	689,85 \$
27	5100	SEAO - appel d'offre sur la réfection des trottoirs rue Maurault	15,00 \$
28	5101	Tessier Récréo-Parc - 4 bancs de parc rue Ally + ancrages	1 838,45 \$
29	5102	Tradition Ford - Ranger 2009 reprogrammation du module d'embrayage	83,96 \$
30	5103	Service de Vacuum DL - Hydropression tuyau 37, rue Ally	244,48 \$
31	5104	Infotech - Formation Lyne Provencher tax. Compl., Transport de compte de taxes, calcul de la MAJ, rôle	402,08 \$
32	5105	André Roy - (Laura-Lou Roy) subvention natation 2014-2015	68,06 \$
Sous-total des factures à payer			247 295,41 \$

Total des factures du mois	337 816,76 \$
-----------------------------------	----------------------

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h40 et se termine à 19h40.

07. ADOPTION DU RÈGLEMENT 135-2015 – Règlement modifiant le règlement de zonage #060-2006 modifiant l'article 28 sur l'implantation des constructions accessoires (projet final)

CONSIDÉRANT qu'il est devenu nécessaire de procéder à la modification de notre règlement de zonage #060-2006;

CONSIDÉRANT qu'il faut modifier la localisation d'une construction d'un bâtiment accessoire dans les zones A-11, V-01 et V-03;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance régulière du 13 juillet 2015;

CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été présenté et adopté lors de la séance régulière du 13 juillet 2015;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée de consultation publique s'est tenue le mardi 18 août 2015, à 18h30, à la salle du conseil, situé au 26, rue Ally;

CONSIDÉRANT qu'un second projet de règlement, avec modification au premier projet, a été présenté et adopté lors de la séance spéciale du 18 août 2015;

CONSIDÉRANT que les citoyens, concernés par ces changements, avaient jusqu'au 9 septembre 2015 à 12h00 pour se prévaloir d'une demande de participation à un référendum et que les citoyens qui se sont manifestés par courriel, contre le second projet se sont prononcés trop tard, soit à 12h01;

CONSIDÉRANT que nous avons contacté le MAMOT afin de justifier la demande de renoncement des citoyens au second projet et que celui-ci a rejeté la demande des citoyens puisque nous leur avons donné 6 jours supplémentaires pour déposer leur refus, en référence aux articles 132 et 133 sur la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'adoption du projet final et ce, sans modification au second projet présenté;

2015-09-213

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le « *Règlement 135-2015 – Règlement modifiant le règlement de zonage #060-2006 afin de remplacer le contenu de l'article 28 sur l'implantation des constructions accessoires* » soit et est adopté.

08. ADOPTION DU RÈGLEMENT 137-2015 – Règlement portant sur le respect et la non-violence en milieu municipal

CONSIDÉRANT que les élus et les employés municipaux travaillent pour et dans les intérêts des citoyens de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que toute forme d'intimidation, de violence ou d'agressivité n'est pas tolérés dans notre société ;

CONSIDÉRANT qu'il est normal d'avoir différents points de vue sur les différents sujets ;

CONSIDÉRANT que pour faire avancer les dossiers, le respect et la politesse entre les individus est essentiel, voir même nécessaire ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a régulièrement été donné à la séance ordinaire de ce conseil, tenue le 17 août 2015 ;

2015-09-214

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le « *Règlement 137-2015 – Règlement portant sur le respect et la non-violence en milieu municipal* » soit et est adopté.

09. ADOPTION DU RÈGLEMENT 138-2015 – Règlement portant sur la redevance sur des bacs bruns

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a adopté un règlement d'imposition des taxes uniformisant les taux applicables sur son territoire, à l'exception de certaines taxes spéciales qui continuent d'être à la charge, en tout ou en partie, des anciens territoires ;

CONSIDÉRANT qu'un règlement pour l'imposition des taxes 2015 qui a comme objet d'atteindre ce résultat, tout en respectant les conditions spéciales prévues au Décret de regroupement a été adopté ;

CONSIDÉRANT que ce présent règlement fait suite à l'adoption du règlement d'imposition des taxes 2015, numéro 131-2014 ;

CONSIDÉRANT que ce présent règlement fait référence à l'article 15 du règlement 131-2014 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion ait été donné lors de la séance spéciale du 9 septembre 2015 ;

2015-09-215

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le « *Règlement 138-2015 – Règlement portant sur la redevance des bacs bruns* » soit et est adopté.

10. AVIS DE MOTION – Règlement afin d'uniformiser la réglementation sur les compteurs d'eau sur le territoire de la Municipalité de Pierreville

2015-09-216

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Marcel Lavoie* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement afin d'uniformiser la réglementation sur les compteurs d'eau sur le territoire de la Municipalité de Pierreville.

11. AVIS DE MOTION – Règlement sur la tarification des frais administratifs et des services municipaux

2015-09-217

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Jean-Christophe Proulx* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement sur la tarification des frais administratifs et des services municipaux.

12. BÂTIMENTS MUNICIPAUX du secteur Notre-Dame – Bibliothèque et salle municipale – Résultat des propositions d'achat

CONSIDÉRANT que nous avons demandé des offres d'achat afin de vendre les bâtiments de la salle municipale et la bibliothèque, dans le secteur de Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que l'ouverture publique des offres d'achat a eu lieu le mercredi 9 septembre dernier à 11h, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu dépôt de deux (2) offres d'achat pour la salle municipale, à savoir;

<i>André Joyal</i>	<i>1 001\$</i>
<i>Gaston Guilbault</i>	<i>11.000\$</i>

CONSIDÉRANT qu'il y a eu dépôt de cinq (5) offres d'achat pour la bibliothèque, à savoir :

<i>Claude Boucher</i>	<i>53 000\$</i>
<i>Gaston Guilbault</i>	<i>31 000\$</i>
<i>André Joyal</i>	<i>30 101\$</i>
<i>Pascal Fontaine</i>	<i>43 990\$</i>
<i>Nathalie Boucher</i>	<i>50 580\$</i>

2015-09-218

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les offres d'achat de Gaston Guilbault pour la salle municipale et de Claude Boucher pour la bibliothèque.

D'AUTORISER le maire, André Descôteaux et la directrice générale, Lyne Boisvert à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à la vente des deux (2) bâtiments municipaux.

13. PROJET ÉGLISE – Projet retenu

CONSIDÉRANT le dépôt de quatre (4) projets concernant l'avenir de l'église Saint-Thomas situé rue Lt-Gouv. Paul-Comtois ;

CONSIDÉRANT que chacun des instigateurs de projets a pu rencontrer les conseillers afin d'élaborer leur plan ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont analysé les quatre (4) projets afin de choisir le plus avantageux pour leurs concitoyens ;

CONSIDÉRANT que les termes de l'entente se retrouve en annexe de cette résolution ;

2015-09-219

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à la majorité des conseillers présents, de retenir le projet déposé par la Coopérative de santé et de solidarité Shooner-Jauvin.

D'AUTORISER la pro-mairesse, Julie Gagnon et la directrice générale, Lyne Boisvert à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à ce dossier.

Le conseiller Marcel Lavoie demande le vote.

Pour la résolution : Mélanie Provencher (proposateur)

Michel Bélisle (secondateur)

Denise Descôteaux

Jean-Christophe Proulx

Contre la résolution : Marcel Lavoie

14. PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2014-2018 – Programme TECQ

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

2015-09-220

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

15. IMAGES PANORAMIQUES – Église Saint-Thomas – Mandater Maurice Parent, photographe

CONSIDÉRANT que nous voulons immortaliser l'église Saint-Thomas afin de garder des souvenirs impérissables de ce bâtiment pour nos futures générations ;

2015-09-221

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater le photographe Maurice Parent afin qu'il réalise des images panoramiques de l'église, au coût de ± 1 150\$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Autres- P. Comtois » 02 702 90 690

Pour le point à venir, le conseiller Jean-Christophe Proulx se retire puisqu'il demeure dans le secteur du CHSLD.

16. STATIONNEMENTS PAYANTS – CHSLD Lucien-Shooner de Pierreville – Réponse à Monsieur Martin Beaumont du CIUSSMCQ

CONSIDÉRANT que vous êtes en train d'élucider la mise en place d'un système de stationnements payants pour le Centre Lucien-Shooner;

CONSIDÉRANT que la situation des grandes villes versus les petites municipalités, au niveau des stationnements, est bien différente et qu'il faut en tenir compte;

CONSIDÉRANT que le stationnement du Centre Lucien-Shooner est unique de par son emplacement et sa situation;

CONSIDÉRANT que le CHSLD de Pierreville est situé dans un quartier résidentiel;

CONSIDÉRANT que les rues adjacentes sont souvent occupées par les véhicules des résidents, des usagers et des travailleurs du CHSLD et qu'elles risquent d'être encore plus encombrées;

CONSIDÉRANT qu'un tel encombrement nuirait à la circulation, à la qualité de vie des résidents des alentours et même à la sécurité des citoyens de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville est un milieu défavorisé;

CONSIDÉRANT que le député provincial, Monsieur Donald Martel, s'est dit en défaveur de la mise en place d'un tel système;

2015-09-222
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de vous suggérer de laisser le stationnement du Centre Lucien-Shooner de Pierreville non-payant ;

D'ENVOYER une copie de cette résolution à notre député fédéral, Monsieur Louis Plamondon, en lui demandant notre appui.

Le conseiller Jean-Christophe Proulx revient à la table.

17. RECYC-QUÉBEC – Transmission des données nécessaires pour l'élaboration et suivi du plan de gestion des matières résiduelles PGMR de la MRC de Nicolet-Yamaska

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska, dans le cadre de la révision de son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit produire un rapport annuel sur le suivi de sa mise en œuvre ;

CONSIDÉRANT que la MRC n'a actuellement pas accès aux données des municipalités sur le portail GMR de Recyc-Québec pour les municipalités de son territoire ;

CONSIDÉRANT que ces données vont aider à compléter l'élaboration du PGMR et assurer son suivi ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire que la Municipalité de Pierreville autorise cet accès afin que la MRC de Nicolet-Yamaska puisse accéder aux données du portail ;

2015-09-223
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers, de demander à Recyc-Québec de rendre accessible les données au portail GMR de Recyc-Québec à la MRC de Nicolet-Yamaska.

18. RÉSEAU BIBLIO – Clinique de perfectionnement – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT que le Réseau Biblio se renouvelle constamment afin d'apporter de la diversité à ses consommateurs ;

CONSIDÉRANT que les responsables des bibliothèques municipales doivent être à l'affût de ces nouveautés ;

2015-09-224
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseiller, d'autoriser la participation des responsables et bénévoles de la bibliothèque J.L. Précourt, à savoir : Madame Chantal Bellamy, responsable, Mesdames Claire Lamirande et Marie-Anne Bouygues, bénévoles ainsi que Monsieur Marcel Lavoie, conseiller et responsable des bibliothèques à la rencontre d'automne 2015

qui se tiendra le 17 octobre prochain à l'Académie Les Estacades à Trois-Rivières, au coût de 25\$/participant ;

QUE les frais de transport seront remboursés avec preuve justificative.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès et formation – Élus » 02 110 00 454, « Colloque CRSBP – Bibliothèque » 02 702 30 454

19. JOURNAL L'ANNONCEUR – Espace publicitaire pour le Bas Saint-François en affaires

CONSIDÉRANT le cahier spécial que se prépare à publier le journal L'Annonceur dans le cadre du Bas Saint-François en affaires;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une bonne occasion pour encourager la population à l'achat local;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-225

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire, grandeur carte d'affaire couleur, au coût de 70\$ (taxes en sus), dans le cahier spécial Bas Saint-François en affaires.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Divers organismes » 02 701 90 990

20. CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE – Renouvellement d'adhésion

CONSIDÉRANT que le Carrefour est un lieu unique de réflexion et de partage d'expériences municipales ayant une incidence sur le vécu des familles et des aînés ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-226

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers, d'autoriser le renouvellement d'adhésion pour l'année 2015-2016, au coût de 82.78\$ (taxes incluses).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Abonnement et adhésion élus » 02 110 00 494

21. VARIA

Aucun point n'ayant été rajouté, nous poursuivons la séance régulière.

22. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 1. BÉLANGER, SAUVÉ** – Entente intermunicipale Régie de gestion intermunicipale de gestion intégrée des déchets de Bécancour-Nicolet-Yamaska ;
- 2. MINISTÈRE AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT)** – Avis concernant le calcul des droits d'imposition aux exploitants des carrières-sablières pour l'année 2016 ;
- 3. MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS** – Habitats fauniques sur notre territoire ;
- 4. MRC NICOLET YAMASKA** – Entrée en vigueur du règlement 2013-07 (modification du schéma d'aménagement et de développement révisé) ;
- 5. RÉGIE GESTION MATIÈRES RÉSIDUELLES BAS SAINT FRANÇOIS** – Ordre du jour et procès-verbal du 24 août 2015 ;
- 6. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EAU POTABLE DU BAS SAINT FRANÇOIS** – Procès-verbaux 17 février, 27 avril, 15 juin et 31 août 2015

23. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que madame la pro-mairesse, Julie Gagnon font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

24. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20h12 et se termine à 20h43.

25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-09-227

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20h43.

Julie Gagnon, pro-mairesse

Lyne Boisvert, directrice générale